



Session Plénière du 29 Juin 2023

RAPPORT N° 23.03.06 – Avis sur le Projet Régional de Santé (PRS3)

Intervention de Lionel BÉJEAU

Monsieur le président, chers collèques,

Je souhaite par mon intervention mettre en avant quelques idées cruciales concernant le développement de la télémédecine qui est un des enjeux majeurs de la médecine du 21ème siècle et l'utilisation des Infirmiers en Pratiques Avancées (IPA) afin de surmonter les problèmes liés aux déserts médicaux.

Tout d'abord, il est impératif de développer la télémédecine et la téléexpertise, cette dernière concernant les contacts entre le généraliste et les spécialistes. La télémédecine offre une solution précieuse pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer facilement, que ce soit en raison de leur localisation géographique, de leur mobilité réduite ou de tout autre obstacle. Elle permet aux patients d'accéder aux soins médicaux et à l'expertise des médecins, même à distance, grâce aux technologies modernes de communication, d'objets médicaux connectés et de l'intelligence artificielle.

Cependant, pour garantir le bon fonctionnement de la télémédecine, il est essentiel de la coupler avec les Infirmiers en Pratique Avancée (IPA). Les IPA peuvent jouer un rôle extrêmement important en étant présents sur place, en lien direct avec le médecin traitant. Ils peuvent analyser la situation médicale, effectuer des examens cliniques et être guidés par le médecin à distance. En oubliant pas que beaucoup de personnes âgées ne maitrisent pas l'informatique ...Cette approche collaborative assure une continuité des soins et une expertise médicale de qualité, même en l'absence physique du médecin. Le tout évitant à la fois des déplacements de médecins et des engorgements des urgences....

De plus, il est important de souligner que cette mesure permettra de prendre en charge les personnes atteintes d'Affection de Longue Durée (ALD). Ces personnes, en raison de leurs pathologies, sont en grande difficulté pour se rendre chez le médecin voire dans l'impossibilité. La télémédecine offre une solution précieuse en leur permettant de recevoir un suivi médical adéquat à domicile. Ainsi ils peuvent bénéficier d'une attention médicale personnalisée et de conseils avisés sans avoir à se déplacer physiquement vers un centre médical. Cela facilite leur accès aux soins et améliore leur qualité de vie en gérant leurs conditions de santé complexes.

Nous avons également constaté avec satisfaction que nos propositions en faveur de la télémédecine et du développement des bus mobiles pour l'accès aux soins ont été suivies par la majorité. Malgré les critiques et les railleries de certains élus de gauche, le département du Loir-et-Cher a pris l'initiative de développer deux camions de télémédecine. De plus, le gouvernement soutient également cette approche novatrice. Ces initiatives concrètes démontrent que nos propositions étaient pertinentes et adaptées aux besoins réels de la population.



Malheureusement, le Rassemblement National (RN) se heurte systématiquement à un sectarisme de la part de l'extrême gauche. Nos propositions, bien qu'intelligentes et constructives, sont souvent rejetées uniquement en raison de leur origine politique. Il est temps de transcender ces clivages partisans et de travailler ensemble pour le bien-être de nos concitoyens. Nous devons nous concentrer sur les idées, et non sur les étiquettes politiques.

Il est également essentiel que notre région encourage les médecins retraités à se relayer afin d'assurer des soins médicaux dans les zones sous-dotées. Les médecins retraités possèdent une expérience et une expertise qui peuvent être mises à profit pour combler le déficit de professionnels de santé dans les régions, et notamment en RCVL où les chiffres parlent d'eux même : 49,81 médecins pour 100 000 habitants alors que la moyenne nationale est de 63,75 médecins pour 100 000, ce qui signifie qu'il faudrait 25% de médecins libéraux supplémentaires. En encourageant ces médecins à s'impliquer de manière temporaire, par le biais de programmes de relève ou de cliniques mobiles, ou de regroupements à temps partiels, nous pouvons garantir un accès aux soins de santé de qualité pour tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence.

Leur engagement contribuera à soulager la pression sur les médecins en exercice et à garantir que les populations des zones sous-dotées aient accès à des soins médicaux essentiels.

En conclusion, le développement de la télémédecine, en collaboration avec les Infirmiers en Pratiques Avancées et en encourageant la participation des médecins retraités, sont des moyens complets et novateurs de répondre aux défis posés par les déserts médicaux. En favorisant la disponibilité des médecins retraités pour assurer les soins dans les zones sous-dotées, nous renforçons l'accessibilité aux services de santé et garantissons une couverture médicale adéquate pour tous nos concitoyens, quel que soit leur lieu de résidence. En travaillant main dans la main, nous pouvons construire un système de santé robuste, équitable et résilient qui réponde aux besoins de la population et améliore la qualité de vie de chacun.

Je vous remercie.